



Appel à manifestation d'intérêt:

Organisation gestionnaire (pôle) du réseau de recherche sur l'innovation de l'intelligence artificielle responsable pour l'action climatique en Afrique

Date de lancement: 1^{er} mars 2021

Date limite pour les soumissions: 5 avril 2021 (23:59 EST).

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada et l'Agence suédoise de développement international (ASDI) invitent les organisations à manifester leur intérêt pour la conception et la mise en œuvre d'un réseau de recherche sur l'intelligence artificielle (IA) pour l'action climatique. L'appel est ouvert aux organisations individuelles basées dans les pays à revenu faible et moyen inférieur (LLMIC) d'Afrique subsaharienne, ou aux consortiums d'au plus trois organisations dont l'organisation dirigeante est basée dans un pays LLMIC d'Afrique subsaharienne. Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas ouvert aux particuliers ni aux ministères et agences gouvernementales.

L'objectif de cette initiative est de faire progresser le développement et le déploiement d'innovations locales responsables en matière d'IA afin de relever les défis urgents liés aux changements climatiques en Afrique.

Cet appel s'inscrit dans le cadre du programme quadriennal [d'Intelligence Artificielle Pour le Développement](#) en Afrique (IAPD Afrique) et est développé en collaboration avec [Climate Change AI](#) (en anglais).

Le **programme IAPD Afrique** est un programme de quatre ans dédiés à l'accélération de la réalisation des innovations de l'IA en Afrique afin d'atteindre les objectifs de développement continentaux et mondiaux. IAPD Afrique s'associe aux communautés africaines d'IA pour soutenir le développement et le déploiement responsables et locaux de l'IA par des investissements dans l'innovation, la recherche politique et les capacités. En ce qui concerne les investissements dans l'innovation, IAPD Afrique soutiendra quatre réseaux panafricains de recherche sur l'innovation axés sur les changements climatiques, l'agriculture, l'éducation et l'égalité des sexes/inclusion. Le présent appel concerne une organisation gestionnaire (le **pôle**) pour le réseau de recherche sur l'innovation dans le domaine du changement climatique.

Nous encourageons tous les candidats à consulter la [proposition de programme originale](#) de l'IAPD ainsi que le [site web d'IAPD Afrique](#).

Climate Change AI (*en anglais*) est une initiative bénévole qui vise à catalyser un travail efficace à l'intersection des changements climatiques et de l'intelligence artificielle en fournissant l'éducation et les infrastructures, en construisant une communauté et en faisant progresser le discours. Depuis sa création en juin 2019, Climate Change AI a publié un rapport de base (60 pages) proposant des recommandations sur les domaines dans lesquels l'intelligence artificielle peut avoir un effet de levier important dans la lutte contre les changements climatiques ; organisé des conférences et des événements dans les principaux lieux d'apprentissage de l'intelligence artificielle et à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques ; et dirigé la création d'un réseau mondial de chercheurs, ingénieurs, entrepreneurs, investisseurs, décideurs politiques, entreprises et ONG.

L'annexe A ci-dessous présente plus de détails sur ces deux initiatives.

Le pôle sélectionné concevra et mettra en place un réseau de recherche sur l'innovation composé de chercheurs et d'innovateurs qui appliqueront des techniques d'IA responsables pour faire progresser l'action climatique en Afrique et participeront et contribueront au mouvement mondial sur les changements climatiques et l'IA. L'organisation sélectionnée sera également responsable de la liste non-exhaustive des activités suivantes:

- Soutenir la sélection compétitive de projets de recherche de haute qualité d'innovateurs et de chercheurs africains à l'intersection de l'intelligence artificielle et de l'action climatique ;
- Fournir un soutien et des conseils conceptuels et techniques aux membres du réseau de recherche ;
- Créer des synergies et collaborer, le cas échéant, avec d'autres réseaux et communautés de l'IAPD Afrique et sur les changements climatiques ;
- Contribuer à l'orientation stratégique du programme IAPD Afrique ; et
- Coordonner et collaborer avec l'initiative Climate Change AI pour l'impact et l'apprentissage au niveau mondial.

La date limite pour la soumission des manifestations d'intérêt est le 5 avril 2021 (23:59 EST).

Intelligence artificielle et action climatique

Les changements climatiques sont l'un des plus grands défis de notre temps, avec des implications étendues pour la société. Nous avons déjà constaté une augmentation de la fréquence et de l'intensité des incendies, des sécheresses, des inondations, des tempêtes et d'autres événements extrêmes, et les systèmes alimentaires et les écosystèmes mondiaux sont menacés. Pour aggraver ce problème, les impacts les plus graves des changements climatiques seront probablement ressentis par les populations les plus défavorisées du monde. Par conséquent, il est essentiel que la société prenne des mesures fortes au cours des prochaines décennies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux conséquences des changements climatiques.

Bien qu'il n'existe pas de solution miracle, l'intelligence artificielle peut être un outil puissant pour aider à lutter contre les changements climatiques, à la fois en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en aidant la société à s'adapter aux effets des changements climatiques. Comme le souligne le rapport "[Tackling Climate Change with Machine Learning](#)" (*en anglais*), l'apprentissage machine, une branche de l'intelligence artificielle, peut contribuer à faciliter les stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation dans de nombreux domaines différents, tels que l'énergie, l'industrie, l'agriculture, la sylviculture et la réponse aux catastrophes. Par exemple, l'apprentissage machine peut être utilisé pour aider à recueillir des informations pertinentes pour la prise de décision à partir d'images géospatiales et de documents textuels, pour prévoir des quantités importantes telles que la production d'énergie solaire et les événements extrêmes, pour améliorer l'efficacité opérationnelle grâce à un contrôle intelligent des équipements et à une maintenance prédictive, et pour accélérer la découverte de batteries de nouvelle génération et de technologies propres.

Approche proposée

L'objectif général du réseau de recherche sur l'innovation est de faire progresser l'action en faveur du climat en Afrique par le développement et le déploiement d'innovations responsables en matière d'intelligence artificielle.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

(1) Approfondir la compréhension sur la manière de développer et de mettre à l'échelle des innovations responsables basées sur l'intelligence artificielle pour l'action climatique en Afrique subsaharienne ;

(2) renforcer la capacité des innovateurs et des chercheurs africains à développer, déployer et mettre à l'échelle des applications de l'intelligence artificielle responsable pour l'action climatique ; et

(3) Faciliter la contribution de la recherche africaine aux conversations internationales sur les politiques et les pratiques d'IA.

Pour atteindre ces objectifs, l'approche proposée consiste à mettre en place un réseau de recherche sur l'innovation, géré par le pôle IAPD action climatique, qui réunira des innovateurs et des chercheurs africains (~6-10) travaillant sur ou effectuant des recherches sur les innovations d'IA pour l'action climatique par le biais d'un appel ouvert. Les innovateurs et chercheurs sélectionnés recevront un financement et un soutien pour un projet de recherche d'au moins 18 mois sur leur innovation. Les projets sélectionnés devraient représenter la diversité linguistique, de genre et géographique de l'Afrique, la diversité des domaines d'application pertinents de l'IA pour l'action climatique et la diversité des acteurs concernés, par exemple les chercheurs universitaires, les start-ups, les groupes de réflexion axés sur la recherche, les cabinets de conseil et les laboratoires. Le pôle jouera un rôle essentiel dans la mise en place, la gestion et le soutien du réseau de recherche sur l'innovation. Le rôle du pôle est essentiel à cet égard :

- Soutenir les chercheurs dans les différentes zones géographiques et dans au moins deux langues (anglais et français), et faciliter un engagement équitable des femmes dans la recherche et les rôles de direction.
- S'assurer que chaque projet de recherche est multidisciplinaire, en engageant des chercheurs ayant des compétences et des expertises différentes qui travailleront ensemble pour faire progresser les nouvelles innovations (par exemple, en assurant une combinaison d'expertises liée à l'IA, comme l'informatique, la science des données et les statistiques, et des compétences liées à l'action climatique en matière d'énergie, d'écologie, d'agriculture, etc.)

La nature exacte du rôle du pôle n'est pas encore totalement déterminée et la ou les organisations promotrices doivent fournir des informations sur la manière dont elles proposent d'apporter une valeur ajoutée au réseau afin de garantir que ses résultats et ses effets soient plus importants que la simple somme des projets de recherche individuels.

Le pôle jouera également un rôle important en tant qu'organisation clé de mise en œuvre d'IAPD Afrique. Cela implique de travailler avec d'autres centres de recherche sur l'innovation pour trouver des points de collaboration potentiels. Par exemple, nous anticipons le besoin pour les pôles de réfléchir collectivement à des questions cruciales telles que les approches des droits de l'homme et de l'équité, l'évaluation et la mise à l'échelle des innovations en matière d'IA dès le début du cycle de projet. Le pôle devrait participer aux activités d'apprentissage, de suivi et d'évaluation stratégiques d'IAPD Afrique, en aidant à fournir une direction stratégique au programme et à maximiser les synergies du programme.

Le réseau jouera également un rôle actif dans l'initiative mondiale plus large sur les changements climatiques et l'apprentissage sur l'intelligence artificielle, en collaboration avec Climate Change AI.

L'étendue de cette collaboration est à déterminer. Il est prévu que le pôle aide à définir la nature de cette collaboration.

Un élément clé de ce processus impliquera le développement d'un programme de recherche sur l'intelligence artificielle responsable et l'innovation en matière d'action climatique, dirigé par l'Afrique. Par responsable, nous entendons des innovations en matière d'IA qui sont éthiques, respectent les droits de l'homme, sont inclusives et contribuent à la durabilité de l'environnement.

Portée indicative des travaux

Les activités suivantes sont indicatives et pourraient être réalisées par le pôle d'action climatique d'IAPD Afrique :

Mettre en place et gérer le réseau

- Élaborer et lancer un appel à propositions pour la recherche sur l'IA et l'innovation en matière d'action climatique en Afrique;
- Développer et gérer un comité de révision des appels, composé d'experts multidisciplinaires et assurant un engagement égal d'hommes et femmes ;
- Subventionner les équipes de recherche retenues pour qu'elles deviennent membres du réseau et mettent en œuvre leurs projets de recherche sur l'innovation (en garantissant l'équité et la participation de différents chercheurs aux projets) ;
- Gérer les subventions secondaires aux institutions gagnantes (bénéficiaires), y compris le suivi et l'évaluation des bénéficiaires; et
- Fournir les rapports techniques et financiers intermédiaires et finaux au CRDI.

Soutien aux membres du réseau

- Fournir une assistance technique et méthodologique aux bénéficiaires selon les besoins ;
- Veiller à ce que les membres du réseau s'engagent dans des pratiques et des approches responsables en matière d'IA - en s'assurant que les interventions contribuent aux droits, à l'inclusion, à l'éthique et aux pratiques de durabilité ;
- Planifier et organiser des ateliers de réseau et d'autres activités de soutien au réseau conçues pour aborder collectivement les problèmes communs et/ou faciliter la collaboration entre projets, le cas échéant ;
- Aider les membres du réseau à trouver des possibilités d'engagement dans des initiatives de lutte contre les changements climatiques qui pourraient bénéficier de leurs résultats et méthodes de recherche ;
- Faciliter les rapports des bénéficiaires;
- Connecter les bénéficiaires à d'autres ressources (connaissances, financières), le cas échéant.

Collaboration et engagement internationaux

- Coordonner avec d'autres intervenants au sein d'un programme de subvention plus large organisé par Climate Change AI sur ce sujet, afin de faciliter la communication et la collaboration entre les projets, le cas échéant.
- Coordonner avec Climate Change AI et le réseau global de Climate Change AI pour s'engager dans un échange international et multidisciplinaire, organiser des initiatives et des événements communs le cas échéant, et permettre par ailleurs le développement responsable et percutant de travaux à l'intersection des changements climatiques et de l'intelligence artificielle.

Contribuer à faire progresser les connaissances et les dialogues politiques

- Produire un document d'analyse de référence de l'IA pour les innovations en matière d'action climatique en Afrique ;
- Produire un (des) rapport(s) sur l'état des innovations en matière d'IA pour l'action climatique en Afrique ;
- Concevoir un cadre pour faciliter la synthèse des enseignements tirés des différents projets d'innovation soutenus par le réseau ;
- Soutenir l'adoption et la mise à l'échelle de la recherche pour le changement des politiques ou des pratiques ;
- Exiger que tous les bénéficiaires publient ouvertement les ensembles de données générés par le projet de recherche ;
- Faciliter la production, la communication et la commercialisation des résultats de recherche issus du réseau et assurer la publication de la recherche dans des lieux appropriés conformément à la politique de libre accès du CRDI.

Contribuer à la stratégie globale du programme IAPD Afrique

- Participer au comité directeur de la mise en œuvre d'IAPD Afrique ; et
- Participer aux activités d'apprentissage, de suivi et d'évaluation d'IAPD Afrique.

Financement et durée

IAPD Afrique allouera jusqu'à 1,2 million de dollars canadiens pour remplir les fonctions du pôle. Le projet peut durer jusqu'à 32 mois. Dans le cas d'un consortium, le CRDI ne conclura un accord de financement qu'avec l'organisation chef de file.

Critères d'éligibilité

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux organisations individuelles ou aux groupes d'organisations qui :

- Ont leur siège dans des pays d'Afrique subsaharienne à revenu faible et moyen inférieur, la préférence étant accordée aux organisations des pays à revenu faible et moyen (voir la liste complète en annexe II).
- Ont fait leurs preuves en Afrique et soutiennent la conception, le développement et la mise à l'échelle d'innovations en matière de changement climatique et d'IA dans ces contextes.
- Détiennent une expertise interne en matière d'IA et d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique ;
- Possèdent une capacité à travailler au minimum en anglais et en français. D'autres langues sont un plus.

Les consortiums transdisciplinaires sont encouragés à poser leur candidature. Les consortiums peuvent comprendre jusqu'à trois (3) organisations. Dans le cas d'un consortium, la manifestation d'intérêt doit fournir une justification expliquant pourquoi le consortium s'est réuni pour mettre en œuvre ce réseau de recherche en innovation et décrire le rôle et la valeur ajoutée apportés par chaque organisation membre. Les consortiums doivent décrire les modalités de gouvernance et de coordination qu'ils utiliseront pour produire un travail de haute qualité et soutenir des partenariats justes et équitables.

NB : *Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas ouvert aux particuliers ni aux ministères et agences gouvernementales, mais il est ouvert aux instituts de recherche publics et aux centres, laboratoires et départements universitaires publics. Il est également ouvert aux acteurs du secteur privé.*

Dans le cas d'une candidature d'un consortium, les organisations individuelles peuvent être basées dans différents pays et les organisations non dirigeantes peuvent être basées dans des pays autres que ceux figurant dans la liste de l'annexe II. Toutefois, l'organisation dirigeante ne peut être basée que dans un pays éligible (voir annexe II). Le CRDI ne conclura un accord contractuel qu'avec l'organisation chef de file. Les autres organisations seront considérées comme des sous-traitants.

Exigences pour les manifestations d'intérêt

L'organisation candidate (ou, dans le cas d'un consortium, l'organisation dirigeante) doit soumettre une manifestation d'intérêt d'un maximum de 3 500 mots qui traite clairement des points suivants :

- L'intérêt de l'organisation (ou du consortium) à devenir le pôle d'action climatique IAPD Afrique et la manière dont ce rôle s'inscrit dans le cadre de son mandat organisationnel.
- L'expérience de l'organisation (ou du consortium) dans la gestion de réseaux d'innovation et/ou de recherche.
- Les domaines clés dans lesquels l'utilisation de l'IA pour soutenir les innovations africaines en matière d'action climatique peut apporter le plus grand bénéfice, et les défis à relever pour atteindre ces bénéfices.
- La manière dont l'organisation s'engage dans l'espace de l'action climatique et/ou l'intelligence artificielle/la science des données pour le développement.

- Comment l'organisation construirait un réseau de recherche sur l'innovation qui (1) assure une participation diversifiée à travers l'Afrique, (2) soutient l'innovation responsable, et (3) fournit un soutien à l'innovation et à la recherche.
- Comment l'organisation garantira l'égalité des sexes et l'inclusion d'autres groupes marginalisés dans la conception, la mise en œuvre et les résultats de la recherche.
- L'expérience en matière de synthèse de la recherche et de mobilisation des connaissances.
- La composition de l'équipe et les ressources jugées nécessaires pour mettre en œuvre avec succès le réseau, y compris ses processus d'évaluation et de gouvernance (dans le cas d'un consortium, décrire les rôles que chaque membre jouerait, quelle organisation dirigerait, comment les partenaires coordonneraient des partenariats équitables et efficaces).
- Les principaux défis que l'organisation (ou le consortium) prévoit de relever dans la mise en œuvre du réseau et les mesures qu'elle prendra pour les relever.
- Un budget indicatif. Nous prévoyons qu'un minimum de 55 % du budget total sera consacré aux projets de recherche du réseau.

En outre, veuillez inclure :

- Les coordonnées du candidat principal et des membres du consortium, le cas échéant.
- Les CV abrégés du candidat principal ayant une expérience pertinente et des personnes clés d'autres organisations dans le cas d'un consortium (les CV ne doivent pas dépasser deux pages).

Critères d'évaluation des manifestations d'intérêt

Connaissances et expertise sur l'action climatique, les innovations en matière d'IA et la recherche (20%)

- Une expérience avérée dans la recherche sur l'action climatique et les innovations en matière d'IA en Afrique (l'expertise peut être partagée entre différents membres du consortium), ou une solide expérience dans l'un des domaines avec des antécédents de collaboration dans les autres domaines ;
- Une expérience et apprentissage de la mise à l'échelle des innovations de l'IA pour les innovations en matière d'action climatique en Afrique ;
- Des liens avec les communautés de recherche et de politique relatives à l'action climatique et à l'IA.

Connaissances et expertise en matière de soutien aux réseaux de recherche et/ou d'innovation (20 %)

- Une expérience avérée dans la conduite d'activités de recherche collaborative et/ou de réseaux;
- Une capacité avérée à soutenir et à guider les chercheurs et les technologues ;
- Une capacité à faciliter l'échange de connaissances par des mécanismes participatifs, tant virtuels qu'en personne ;
- Une expérience de la gestion de processus d'appels à propositions.

Plan du réseau de recherche sur l'innovation (20 %)

- Un plan logique qui finance et soutient les innovations de l'AI responsable pour l'action climatique ;
- Une approche qui garantit l'inclusion et l'équité des deux sexes et des autres groupes vulnérables ;
- Des activités de synthèse et de partage des connaissances à fort impact ;
- Un budget raisonnable et réalisable.

Expertise en matière de synthèse, de facilitation de l'apprentissage et de mobilisation des connaissances (15%)

- La capacité à faciliter l'apprentissage et la synthèse croisée.
- Une expérience dans la conception et le développement de produits qui soutiennent le partage et l'utilisation des connaissances : produits de haute qualité axés sur le praticien, boîtes à outils, synthèses rapides de connaissances, ressources d'appui et notes d'orientation.
- Une expérience dans la mobilisation des connaissances pour l'amélioration des politiques et des pratiques.

Performance organisationnelle (20 %)

- Une démonstration que l'organisation dispose des systèmes de base, des ressources et des capacités de gestion nécessaires pour réussir à mettre en place et à gérer un réseau de recherche panafricain. Il faut également démontrer une capacité à travailler en anglais et en français (d'autres langues seraient un atout).

Motivation de l'organisation (5%)

- Une démonstration que la stratégie de l'organisation, son mandat institutionnel et son expérience antérieure sont en adéquation avec le rôle du pôle et sont pertinents pour celui-ci.

Processus de soumission et de révision

Les manifestations d'intérêt et toutes les pièces justificatives demandées doivent être envoyées par courrier électronique à AI4DAfrica@idrc.ca au plus tard le **5 avril 2021, avant 23h59 EDT**.

Le processus de révision comprendra les étapes suivantes :

(1) La vérification des conditions d'éligibilité et de l'exhaustivité de la manifestation d'intérêt : Le CRDI examinera toutes les manifestations d'intérêt soumises pour s'assurer qu'elles répondent aux conditions d'admissibilité et qu'elles contiennent tous les documents nécessaires. Les manifestations d'intérêt incomplètes ou celles qui ne remplissent pas les conditions ne seront pas examinées davantage.

(2) La revue et le classement des manifestations d'intérêt : Les représentants du CRDI et de Climate Change AI examineront les manifestations d'intérêt admissibles à l'aide des critères d'évaluation. Chaque manifestation d'intérêt sera examinée par au moins deux évaluateurs. Les manifestations d'intérêt seront classées en fonction de la notation et des discussions ultérieures du CRDI.

(3) Le présélection des manifestations d'intérêt : Sur la base de la notation et des discussions internes, le CRDI et Climate Change AI établiront une liste restreinte des manifestations d'intérêt de haute qualité et inviteront au maximum 5 candidats à soumettre une proposition complète. Les propositions complètes seront évaluées par un groupe d'experts externes, qui recommandera une liste restreinte au CRDI et à l'ASDI.

(4) Un retour d'information sur les soumissions ne sera fourni qu'aux personnes invitées à soumettre une proposition complète.

Calendrier de l'appel

| Activité | Date |
|--|----------------|
| Lancement de l'appel | 1 mars |
| Date limite pour les questions | 22 mars |
| Réponses aux questions posées | 26 mars |
| Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt | 5 avril |
| Sélection des institutions présélectionnées | 19 avril |
| Soumission des propositions complètes | 17 mai |
| Sélection finale | 31 mai |

Renseignements

Si vous avez des questions concernant cet appel à manifestation d'intérêt, veuillez contacter l'équipe d'IAPD Afrique à l'adresse AI4DAfrica@idrc.ca.

Les demandes de renseignements qui concernent tous les candidats seront mises en ligne de manière anonyme lorsque les réponses aux questions seront affichées. Les candidats sont encouragés à surveiller ce site web (ai4d.ai) pour toute mise à jour concernant l'appel.

Annexe I: AI4D Africa and Climate Change AI

IAPD Afrique

Les applications de l'IA ont un impact profond sur notre monde. L'IA est un ensemble de technologies sur lesquelles des applications sont construites et appliquées dans presque tous les domaines de la vie sociale et économique. Grâce à la disponibilité croissante de la puissance de calcul, à l'amélioration de la connectivité et des données, l'IA offre des moyens innovants de promouvoir le développement humain en stimulant la création de nouvelles entreprises, en améliorant les systèmes alimentaires, en permettant des systèmes d'éducation de meilleure qualité et en s'attaquant aux défis sanitaires et climatiques urgents pour de nombreux pays à faible et moyen revenu en Afrique. L'impact qui en résulte s'annonce massif, voire révolutionnaire.

Sur tout le continent, l'Afrique compte une communauté florissante de scientifiques, de spécialistes de l'IA et de chercheurs qui étudient comment l'IA peut contribuer à relever les défis locaux. Par exemple, Agrix Tech, une start-up camerounaise qui sera lancée en 2020, vise à aider les agriculteurs africains à détecter les maladies des plantes et à proposer des traitements chimiques et physiques ainsi que des mesures de prévention. Et M-Shule, au Kenya, utilise l'IA et les SMS pour offrir une éducation personnalisée et accessible aux élèves des écoles primaires de toute l'Afrique. L'enthousiasme et l'étendue des applications sont attestés par les très populaires événements [Deep Learning Indaba](#) et [Data Science Africa](#) qui rassemblent des centaines de praticiens de tout le continent pour apprendre et partager.

Pour relever ces défis, le programme IAPD Afrique dispose d'un volet d'innovation responsable en matière d'IA qui consistera en quatre réseaux de recherche sur l'innovation dans les domaines de l'action climatique, de l'éducation, de l'agriculture et de l'égalité des sexes et de l'inclusion. Cet appel répond au réseau de recherche sur l'innovation axé sur les innovations en matière d'action climatique.

Nous encourageons tous les candidats à consulter la [proposition de programme originale](#) d'IAPD Afrique.

Climate Change AI

[Climate Change AI](#) (CCAI) est une initiative composée de bénévoles du monde universitaire et de l'industrie qui vise à catalyser un travail efficace à l'intersection du changement climatique et de l'apprentissage machine. Depuis sa fondation en juin 2019, le CCAI a mené la création d'un mouvement mondial en faveur du changement climatique et de l'apprentissage machine, englobant des chercheurs, des ingénieurs, des entrepreneurs, des investisseurs, des décideurs politiques, des entreprises et des ONG.

Les principales activités du CCAI à ce jour sont les suivantes :

- Le document : L'équipe du CCAI a rédigé le [rapport](#) de base de 60 pages "Tackling Climate Change with Machine Learning", proposant des recommandations sur les domaines dans lesquels l'IA et l'apprentissage automatique peuvent avoir un effet de levier important pour faire face au changement climatique - dans la conception des batteries, la détection des fuites de méthane, la cartographie des inondations et des centaines d'autres applications. Dans les semaines qui ont suivi la publication de notre rapport, il a été le nouveau document informatique le plus lu sur tous les sujets et a été couvert par des dizaines de médias, dont le MIT Technology Review, le National Geographic et le NPR.
- Ateliers et événements : Le CCAI a organisé des ateliers lors des principales conférences sur l'apprentissage machine telles que le CIML et le NeurIPS, ainsi qu'un panel lors de la conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP25). Ces événements, qui ont attiré des centaines de participants du monde entier, visent à faciliter la constitution d'équipes, à promouvoir l'échange d'idées et à mobiliser l'action.
- Ressources numériques et renforcement des capacités : Le CCAI a créé une multitude de ressources visant à diffuser les connaissances et à créer une communauté active dans le domaine des changements climatiques et de l'apprentissage automatique, notamment une base de données interactive d'applications, des listes de lectures de fond et d'ensembles de données pertinents, ainsi qu'un forum de discussion numérique. Le CCAI organise également régulièrement des programmes visant à faciliter le renforcement des capacités, tels que des programmes de mentorat pour mettre en relation des personnes ayant des compétences complémentaires.

Annexe II. Liste des pays éligibles

L'organisation responsable doit être établie dans un pays à revenu faible ou moyen inférieur d'Afrique subsaharienne, conformément à la classification des pays de la Banque mondiale. Les pays éligibles sont les suivants:

| | |
|---------------|----------------------------------|
| Bénin | Mozambique |
| Burkina Faso | Niger |
| Burundi | Nigeria |
| Cameroun | République Centrale Africaine |
| Comores | République Démocratique du Congo |
| Côte d'Ivoire | République du Congo |
| Djibouti | Rwanda |
| Érythrée | Sénégal |
| Eswatini | Sierra Leone |
| Ethiopie | Somalie |
| Ghana | Soudan du Sud |
| Guinée | Soudan |
| Kenya | Swaziland |
| La Gambie | Tanzanie |
| Lesotho | Tchad |
| Liberia | Togo |
| Madagascar | Uganda |
| Malawi | Zambie |
| Mali | Zimbabwe |
| Mauritanie | |

Les pays d'Afrique subsaharienne suivants **ne sont pas** éligibles pour cet appel :

- Botswana
- Guinée équatoriale
- Afrique du Sud
- Seychelles